PROGRAMME DE FORMATION

Fiscalité de la TPE et rémunération du dirigeant

Métiers & Certifications

RÉFÉRENCE
WF-0558

VERSION
V2026-004

ÉDITION
2 novembre 2026

DOMAINE
Métiers & Certifications

DURÉE
14 h

MODALITÉ
Distanciel asynchrone (e-learning)

PROGRAMME
4 modules
17 leçons

SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- Identifier le régime d'imposition des bénéfices de son entreprise et ses obligations déclaratives.
- Passer du résultat comptable au résultat fiscal en traitant les réintégrations et déductions courantes.
- Établir le calendrier fiscal annuel de l'entreprise et anticiper ses décaissements.
- Expliquer les autres impôts et taxes de la TPE (CFE, taxes liées aux véhicules) et se préparer à un contrôle.
- Comparer, sur des données fictives, rémunération et dividendes selon le statut du dirigeant.
- Préparer une décision de rémunération documentée à soumettre à l'expert-comptable.

L'essentiel de la formation

Public visé

Dirigeants de TPE, créateurs et professions libérales qui veulent comprendre les impôts de leur entreprise, préparer leurs échéances et discuter en connaissance de cause de leur rémunération avec leur expert-comptable.

Prérequis

- Savoir lire un compte de résultat simple ; à défaut, suivre d'abord la leçon de WF-0553 proposée en complément.
- Utiliser un tableur à un niveau courant (formules simples).
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, organisée autour d'entreprises fictives (Menuiserie Darsac, SARL artisanale de 6 salariés ; Studio Kelvane, agence de design de 12 salariés ; Épicerie Mirabelle, commerce de détail ; Les Jardins de Vauclair, association employeuse ; Lina Ferrand, consultante indépendante ; Cabinet Valmont, cabinet d'expertise comptable — entreprises fictives, données fictives). Un test de positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon associe une vidéo d'explication, une fiche pratique à conserver et deux mises en pratique corrigées (études de cas, calculs de résultat fiscal sur tableur, simulations chiffrées sur données fictives, analyses d'erreurs, notes de décision) ; chaque module se clôt par un atelier de synthèse corrigé, une vidéo récapitulative et un quiz. Plus de la moitié du temps est consacrée à la pratique (écritures, calculs sur tableur, cas, décisions, rédactions), le reste aux apports et aux évaluations. Les règles sont présentées avec leur texte de référence, relu sur Légifrance et les sites officiels à la date de production ; les taux et seuils utilisés dans les exercices sont fournis par l'énoncé ; la formation ne remplace pas un conseil juridique, fiscal ou comptable individualisé. Accompagnement par un formateur par messagerie (réponse sous 48 h ouvrées), correction individuelle des livrables sur demande.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Études de cas
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; correction automatique ou sur grille critériée de chaque exercice ; atelier de synthèse corrigé et quiz à la fin de chaque module ; évaluation finale interne : dossier fiscal annuel d'une SARL fictive (passage du résultat comptable au résultat fiscal, calendrier des impôts, arbitrage chiffré rémunération / dividendes sur données fictives, questions à poser à l'expert-comptable), corrigé sur grille, et questionnaire de 15 questions. Seuil de réussite interne : 70 % des critères. Une attestation de fin de formation précise les compétences évaluées ; aucune certification n'est délivrée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches pratiques, modèles et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, tableaux et pièces comptables fournis aussi en format tableur accessible (en-têtes déclarés, sans cellule fusionnée), navigation au clavier, calculatrice autorisée, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **1 110 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 17 leçons — durée totale 14 h.

01 Situer l'imposition de son entreprise

1. Positionnement — fiscalité de la TPE
2. Impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés
3. Micro ou réel : ce que change le régime
4. Le calendrier fiscal de la TPE
5. Atelier de synthèse — Situer l'imposition de son entreprise

02 Du résultat comptable au résultat fiscal

1. Charges déductibles et non déductibles
2. Le tableau de passage au résultat fiscal
3. Déficits, crédits et réductions d'impôt
4. Atelier de synthèse — Du résultat comptable au résultat fiscal

03 Les autres impôts et le contrôle fiscal

1. CFE et taxes liées aux véhicules
2. L'espace professionnel et la relation avec l'administration
3. Se préparer à un contrôle fiscal
4. Atelier de synthèse — Les autres impôts et le contrôle fiscal

04 Rémunérer le dirigeant

1. Rémunération ou dividendes : les mécanismes
2. Statut social du dirigeant et protection
3. Construire et défendre une politique de rémunération
4. Atelier de synthèse — Rémunérer le dirigeant